



Programmation des loisirs intermunicipaux – Printemps-été 2018

PÉRIODE D'INSCRIPTION : LUNDI 26 MARS 9H AU VENDREDI 6 AVRIL 12H

Inscription : Pour s'inscrire en ligne avec une carte de crédit, prendre connaissance de la procédure, prévoir une dizaine de minutes pour créer votre profil, faire votre inscription et paiement. Lien pour inscription <https://coachstudio.ca/inscriptions/loginclient.php?clubid=1060> / lien pour procédure <http://eastman.quebec/wp-content/uploads/2017/08/ClubWeb-Guide-inscription.pdf> Sinon, remplir la fiche d'inscription et la retourner par la poste ou venir en personne à l'Hôtel de ville d'Eastman au 160 chemin George-Bonnallie, Eastman, J0E 1P0. Les heures d'ouverture sont de 9h à 12h et 13h à 16h.

Mode de paiement : Si vous ne faites pas votre inscription en ligne, il est préférable de payer par chèque libellé à la Municipalité d'Eastman. Toutefois, les paiements en argent comptant sont également acceptés.

- Le paiement complet par chèque postdaté du 9 avril est exigé si le montant est inférieur à 100\$
- Si le montant est supérieur à 100\$, vous pouvez faire 2 versements du même montant ; le 2ème chèque sera postdaté du 14 mai et remis aussi lors de l'inscription

Rabais sur inscription : 10% est applicable sur l'inscription à une 2ème activité (la moins chère) pour un enfant ou un adulte ou pour un 2ème membre d'une même famille.

Frais de non-résident : 25% seront ajoutés sur les frais d'inscriptions pour tout citoyen qui n'habite pas Austin, Bolton, Eastman, St-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud.

Frais de retard : À partir du 9 avril, 10% seront ajoutés sur les frais d'inscription.

Confirmation des cours : Dès le 6 avril 13h, seules les personnes inscrites à des activités n'ayant pas atteint le nombre minimal de participants seront rejointes par courriel.

Cours annulés : Si le lieu de l'activité est inaccessible pour toute raison majeure (tempête, panne électrique, etc), le cours sera annulé ; vous recevrez un courriel en ce sens.

Annulation (Pour toute demande de remboursement, un avis écrit doit nous être envoyé)

- Avant le premier cours = 100% des frais remboursés (*nous annulons votre chèque ; un paiement en argent comptant vous oblige à revenir le chercher au bureau*)
- Suite au premier cours, sera réclamé le coût des cours déjà suivis et le plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas encore été reçus

École du Val-de-Grâce (500 rue Principale, Eastman) : Vous devez entrer par une des portes arrière de la cour d'école ; celle-ci s'ouvre automatiquement 15 minutes avant le début du cours et se ferme 15 minutes après le début.

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bolton-Est (858, route Missisquoi) : Accès par la porte principale.

Il est strictement interdit de fumer dans ces établissements et sur le terrain de ceux-ci.

Pour toutes questions, communiquez avec Mélanie au 450-297-3440, poste 30



PROGRAMMATION DES LOISIRS PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

PRIX À LA SESSION

LUNDI	Volleyball ★	19h30-21h	35 \$	Gymnase - école Val-de-Grâce (Eastman)	Stéphane Lefebvre
	9 avril au 11 juin / 10 cours / 16 ans et + / min 12-max 18 / ligue amicale mixte (pour tous les niveaux)				
LUNDI	Yoga	19h-20h30	104 \$	Cafétéria - école Val-de-Grâce (Eastman)	Nicole Dumont
	9 avril au 11 juin / 10 cours / 16 ans et + / min 16-max 24 / apportez un tapis de sol				
MARDI	Gymnastique 6-10 ans ★	15h20-16h35	66 \$	Gymnase - école Val-de-Grâce (Eastman)	Jessica Chagnon
	9 avril au 11 juin / 10 cours / *Voir au bas de la page / 6-10 ans / min 8-max 12				
MARDI	Badminton 18h-19h30 ou	19h30-21h30	345\$ / 432\$	Gymnase - école Val-de-Grâce (Eastman)	
	10 avril au 12 juin / 10 cours / ** Voir au bas de la page / 1 service pour 4 à 8 pers				
MERCREDI	Tonus léger + étirement	9h15-10h30	111 \$	Parc Terrio (Bolton-Est)	Chantale Belhumeur
	Dates disponibles entre le 13 juin et 9 août / 16 ans et + / min 7-max 12 / apportez un tapis de sol et des souliers de marche / Si beau temps = Parc Terrio - si mauvais temps = salle du Conseil de l'hôtel de Ville de Bolton-Est				
	Cardio-tonus	18h30-19h30	83 \$	Salle des casiers - école Val-de-Grâce (Eastman)	Nancy Letendre
	11 avril au 30 mai / 8 cours / 16 ans et + / min 7-max 20 / apportez un tapis de sol				
MERCREDI	Étirement	19h35-20h35	83 \$	Salle des casiers - école Val-de-Grâce (Eastman)	Nancy Letendre
	11 avril au 30 mai / 8 cours / 16 ans et + / min 7-max 20 / apportez un tapis de sol				
MERCREDI	Badminton	19h30-21h30	432 \$	Gymnase - école Val-de-Grâce (Eastman)	
	11 avril au 13 juin / 10 cours / ** Voir bas page / 1 service pour 4 à 8 pers				
JEUDI	Hockey balle ★	19h30-21h	46 \$	Gymnase - école Val-de-Grâce (Eastman)	Stéphane Lefebvre
	12 avril au 31 mai / 8 cours / 16 ans et + / min 6-max 10 / ligue amicale mixte (pour tous les niveaux)				
JEUDI	Dek hockey libre ★	19h30-...	Gratuit	Patinoire d'Eastman	Stéphane Lefebvre
	À partir du 7 juin / ligue amicale mixte (pour tous les niveaux)				
PRIX À LA CARTE (PRIX PAR COURS)					
MERCREDI	Tonus léger+étirement	9h15-10h30	15 \$	Parc Terrio (Bolton-Est)	Chantale Belhumeur
	Dates disponibles entre le 13 juin et 9 août / 16 ans et + / min 7-max 12 / apportez un tapis de sol et des souliers de marche / Si beau temps = Parc Terrio - si mauvais temps = salle du Conseil de l'hôtel de Ville de Bolton-Est				
Journées variables	Yoga-sup (planche à pagaie)	Variable	38\$ - 20%	Lac d'Argent - accès par rue de la Grève (Eastman)	Stéphanie Breault
Dates disponibles entre le 23 juin et 9 septembre / 16 ans et + / max 8 / Horaire des cours sur www.divya-yoga.com/yoga-sup/ / Écrire à dyoga@icloud.com pour obtenir le code du rabais de 20% pour les citoyens des 5 municipalités					

Les taxes sont incluses dans les activités pour 16 ans et +

* Un supplément vous sera chargé par l'école si vous utilisez le service de garde avant le cours

** Le responsable forme le groupe et transmet les informations de tous les joueurs au moment de l'inscription

★ Nouveau cours ou atelier

Fiche d'inscription

BADMINTON EN GROUPE - PRINTEMPS 2018

Réservé à l'administration

Sélectionner le service désiré : Mardi 18h _____ Mardi 19h30 _____ Mercredi 19h30 _____

Si le membre a déjà été inscrit à une activité des loisirs en 2017, n'indiquez que son nom

Nom (membre 1) :	Nom (membre 2) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Municipalité :	Municipalité :
# tél. :	# tél. :
*Courriel :	*Courriel :
Spécifiez si problème de santé :	Spécifiez si problème de santé :
Spécifiez si médication :	Spécifiez si médication :
Nom (membre 3) :	Nom (membre 4) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Municipalité :	Municipalité :
# tél. :	# tél. :
*Courriel :	*Courriel :
Spécifiez si problème de santé :	Spécifiez si problème de santé :
Spécifiez si médication :	Spécifiez si médication :
Nom (membre 5) :	Nom (membre 6) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Municipalité :	Municipalité :
# tél. :	# tél. :
*Courriel :	*Courriel :
Spécifiez si problème de santé :	Spécifiez si problème de santé :
Spécifiez si médication :	Spécifiez si médication :
Nom (membre 7) :	Nom (membre 8) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Municipalité :	Municipalité :
# tél. :	# tél. :
*Courriel :	*Courriel :
Spécifiez si problème de santé :	Spécifiez si problème de santé :
Spécifiez si médication :	Spécifiez si médication :

* Le courriel nous permet de vous communiquer plus efficacement l'information (rappels, modifications, annulations, etc.)

Par la présente, je dégage le comité des loisirs inter-municipaux, le surveillant de l'activité ainsi que l'école du Val-de-Grâce de toutes responsabilités en cas d'accident.

Signature du responsable du groupe _____ **Date** _____ / _____ / **2018**

Un chèque libellé au nom de la Municipalité d'Eastman d'un montant de 345\$ (1h30) ou 432\$ (2h) doit accompagner votre fiche pour que l'inscription soit validée.

Fiche d'inscription

INDIVIDUELLE ou FAMILIALE - PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

Réservé à
l'administration

Si le membre a déjà été inscrit à une activité des loisirs en 2017, n'indiquez que son nom

Nom (membre 1):	Nom (membre 2):
Date de naissance:	
*Courriel:	
Spécifiez si problème de santé:	Spécifiez si problème de santé:
Spécifiez si médication:	Spécifiez si médication:
Adresse:	Municipalité:
	# tél.:

* Le courriel nous permet de vous communiquer plus efficacement l'information (rappels, modifications, annulations, etc.)

SESSION DE COURS - Surlignez le(s) choix: A B SESSION DE COURS - Surlignez le(s) choix: A B

	A	B	A	B	A	B
Cardio-tonus	83 \$	104 \$	104 \$	83 \$	75 \$	104 \$
Étirement	83 \$	104 \$	104 \$	83 \$	75 \$	104 \$
Gymnastique	66 \$	83 \$	83 \$	66 \$	59 \$	83 \$
Hockey balle	46 \$	58 \$	58 \$	46 \$	41 \$	58 \$
Tonus léger + étirement	111 \$	139 \$	139 \$	111 \$	100 \$	139 \$
Volleyball	35 \$	44 \$	44 \$	35 \$	32 \$	44 \$
Yoga	104 \$	130 \$	130 \$	104 \$	94 \$	130 \$
COÛT A				COÛT A		

COURS À LA CARTE - Surlignez le(s) choix: A B COURS À LA CARTE - Surlignez le(s) choix: A B

	A	B	A	B
Tonus léger + étirement	15 \$	19 \$	19 \$	15 \$
Surlignez les dates: juin 13 - 20 - 27 / juillet 4 - 11 - 18 - 25 / août 1 - 8	Surlignez les dates: juin 13 - 20 - 27 / juillet 4 - 11 - 18 - 25 / août 1 - 8			
X nombre de cours	X nombre de cours			
COÛT B	COÛT B			

SOUS-TOTAL (COÛT A + B)	SOUS-TOTAL (COÛT A + B + C)
FRAIS DE RETARD +10% C	FRAIS DE RETARD +10% C
TOTAL D	TOTAL D

• A Rabais sur inscription: 10% est applicable sur l'inscription à une 2^{ème} activité (la moins chère) pour une personne ou pour un 2^{ème} membre d'une même famille

• B Surtaxe de 25% pour non-résident (si à l'extérieur d'Austin, Bolton, Eastman, St-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud)

• C Frais de retard: 10% pour toutes les inscriptions reçues à partir du 9 avril 2018

• D Le paiement complet en argent ou chèque libellé à la Municipalité d'Eastman et postdaté du 9 avril 2018 est exigé si le montant est inférieur à 100\$ OU s'il est supérieur à 100\$, vous pouvez faire 2 versements du même montant; le 2ème chèque sera postdaté du 14 mai 2018 et remis aussi lors de l'inscription

Prénom et numéro de la personne à joindre en cas d'urgence durant l'activité:

Par la présente, je dégage le comité des loisirs inter-municipaux, l'intervenant ainsi que le lieu de l'activité de toutes responsabilités en cas d'accident.

Signature du membre (si adulte)

Signature d'un parent (si moins de 18 ans)